

Administration

5, Place des Martyrs T. 37 92 92 - 1 communale L-3361 Leudelange de Leudelange www.leudelange.lu

F. 37 92 92 - 219 commune@leudelange.lu

Leudelange, le 28 octobre 2025 N.réf. 25/1118/JG

## **AVIS DE PUBLICATION**

## **FELIX GIORGETTI S.A R.L.**

## Autorisation EAU-AUT-18-0371-R20

## Affichage final selon art. 24 par. 2

Conformément à l'article 24 § 2 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que l'autorisation EAU-AUT-0371-R20 concernant le renouvellement de l'autorisation EAU-AUT-18-0371 concernant la gestion des eaux dans le cadre de la construction et de l'exploitation d'un immeuble administratif à Leudelange est ouverte à l'inspection du public du 28 octobre 2025 au 8 décembre 2025 inclus au bureau de la population en la mairie de la Commune de Leudelange.

Conformément à l'article 25 de la loi susmentionnée un recours peut être interjeté auprès du tribunal administratif. Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans un délai de 40 jours à partir du jour de l'affichage de la présente décision.



Le Collège des bourgmestre et échevins, Lou LINSTER Vanessa BALDASSARRI-DEMOLING Nathalie ENTRINGER